

COMMUNIQUE DE LA FNCH:

PRESENCE DE KAVAÏNE DANS DES COMPLEMENTS ALIMENTAIRES POUR CHEVAUX

Le Laboratoire des Courses Hippiques (LCH) a mis en évidence, pour la première fois de la kavaïne à l'occasion de l'analyse d'un des prélèvements biologiques qui lui sont régulièrement confiés.

La kavaïne, est une substance prohibée par les Codes des Courses en raison de ses différentes actions sur le système nerveux (action psychotrope, sédative et anxiolytique) et sur le système musculo-squelettique (action analgésique et relaxante musculaire). Elle est présente dans une plante dénommée kawa (ou kava) originaire des iles du Pacifique sud.

L'enquête a démontré que la positivité du cheval était due à la présence de kavaïne dans des compléments alimentaires de la marque Loën, notamment dans les produits dénommés Serenity et Gastro'Flash.

Nous invitons les entraîneurs à faire preuve de vigilance en cas d'utilisation de ces produits.

Paris, le 1^{er} septembre 2020